



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN TENUE LE 26 OCTOBRE 2018 À 18H À L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉ AU 5 RUE GALE, ORMSTOWN

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS;

Présent:

Jacques Guilbault

Stephen Ovans

Thomas Vandor

Chantale Laroche

Absent :

Kenneth Dolphin

Michelle Greig

Formant quorum sous la présidence du maire Jacques Lapierre, le directeur général étant présent, la séance débute à 18h.

18-10-387 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Formulaire usage eau potable 2017
4. Comeau experts – Plan d'intervention distribution eau potable
5. Octroi du contrat du projet de la Route 201
6. Octroi du contrat de surveillance du projet de la Route 201
7. Levée de l'assemblée

18-10-388 Formulaire usage eau potable 2017

Considérant qu' un Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable doit être transmis annuellement au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire;

Considérant que ledit rapport pour 2017 nécessite des corrections de dernières minutes demandées par le MAMOT;

Sur proposition de Chantale Laroche

Appuyé par Thomas Vandor

Il est résolu unanimement de reporter la demande d'autorisation en attendant d'apporter les correctifs demandés.

18-10-389 Comeau Experts- Plan de faisabilité pour projet de Mise aux normes phase 3

CONSIDÉRANT QUE le projet de la mise aux normes du réseau d'aqueduc est supporté par un financement PIQM (dossier 555746);

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente dudit PIQM doit être modifié en raison de l'ajout du projet du puits numéro neuf et du retrait de l'usine de filtration prévue sur la rue St-Paul (voir résolution 18-10-368);

CONSIDÉRANT QUE la modification dudit protocole requiert un plan de faisabilité;

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Chantale Laroche

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 21 225,00 \$ (avant taxes) en faveur de la firme Comeau Experts-Conseils, de Valleyfield, aux termes de leur soumission 2018-076, et d'autoriser le contrat conséquent de gré à gré.

18-10-390 Octroi contrats travaux et surveillance pour Route 201 Sud

- Considérant que le projet d'aqueduc et égouts de la Route 201 Sud est autorisé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (référence 7311-16-01-6903710 401697151) ;
- Considérant que ledit projet est autorisé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec, et une permission de voirie est imminente;
- Considérant que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a autorisé le règlement d'emprunt municipal 41-2018 *'Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 2 885 000 \$ pour le prolongement de l'aqueduc et des égouts sur la route 201 Sud'*, via la lettre du 2 octobre 2018 (réf : AM292713);
- Considérant que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a octroyé une subvention allant jusqu'au deux-tiers (2/3) du coût du projet (PIQM 555778 et PRIMEAU 514190);
- Considérant que l'appel d'offres SEAO (ref : 1195245) a résulté d'une offre conforme de la part de la firme Ali Excavation, de Valleyfield (évaluation de conformité CIMA+ réf M02688C);
- Considérant que l'appel d'offres par invitation pour la surveillance dudit projet, incluant une offre de la part de André Pilon Ingénieur Conseil au montant de 78 100\$ (avant taxes), et le refus de soumissionner de la part de la firme CIMA+, a résulté d'une offre jugée conforme de la part de Comeau Experts-Conseils pour un montant de 55 200\$ (avant taxes);

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Jacques Guilbault
Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 2 204 698,60\$ (avant taxes) en faveur de la firme Ali Excavation, de Valleyfield, aux termes de leur offre du 19 septembre 2018;

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 55 200,00\$ (avant taxes) en faveur de la firme Comeau Conseils-Experts, de Valleyfield, aux termes de leur soumission reçue le 26 septembre 2018;

Il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à établir un échéancier approprié pour le paiement des décomptes;

Il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à octroyer un contrat de gré-à-gré pour les services de laboratoire requis pour ledit projet.

18-10-391 Levée de la séance

Sur proposition de Chantale Laroche
Appuyé par Thomas Vandor

Il est résolu unanimement de lever la séance à 18h20.

Jacques Lapierre
Maire

Philip Toone
Directeur général

CERTIFICAT – Je, soussigné, Philip Toone, directeur général, certifie que la Municipalité a les fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance.

Philip Toone
Directeur général